



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 3 juillet 2017

Étaient présents :

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| le maire                             | M. Robert Duteau  |
| les conseillères et<br>conseillers : | Mme Sylvie Faille<br>M. Jean-Louis Tinant<br>M. Denis Robert<br>M. Daniel Garceau |
| Les conseillères absentes :          | Mme Estelle Muzzi<br>Mme Josyane Ledoux   |

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

### **Pensée**

#### **RÉSOLUTION 2017-134**

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 3 juillet 2017 :

#### Pensée

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 3 juillet 2017
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 5 juin 2017
3. Acceptation et paiement des comptes du mois de juin 2017
4. Avis de motion pour le règlement autorisant la conclusion d'une nouvelle entente portant sur les modifications aux conditions existantes relatives à l'entente de la Cour municipale commune de Saint-Rémi
5. Adoption du procès-verbal : PIIA Enseigne publicitaire
6. Résolution : PIIA enseigne publicitaire
7. Information : Document préliminaire : Plan d'urbanisme
8. Résolution : Demande d'appui FQM : Projet Oléoduc Énergie Est
9. Service Incendie :
  - a) Information : Pincés de désincarcération
  - b) Résolution : Soumission pour Unité d'urgence suivi
  - c) Résolution : Adoption du Plan de Mise en Œuvre de la 4<sup>e</sup> année du schéma de couverture de risque incendie (SCRI)
  - d) Félicitation : aux Premiers répondants pour leur efficacité lors de l'intervention du 31 mai 2017
10. Voirie :
  - a) Résolution : Octroi du contrat de fauchage – été 2017
  - b) Offre de service pour l'ensemble des glissières
11. Parc :
  - a) Résolution : Appel d'offre pour un tracteur côte-à-côte
12. Bibliothèque :
13. Divers :
  - a) Résolution : Adoption du rapport de la Soirée des finissants 2017
  - b) Résolution : Demande de dons : Activi Jardin FADOQ Sherrington



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- c) Résolution : Demande d'adhésion à Communautés bleues du Québec
- d) Résolution : Demande de dons : Municipalité de Lanoraie pour le RPEP (Règlement pour la Protection de l'Eau Potable)
- e) Résolution : Achat du terrain du MTQ au coin de l'école St-Bernard
- 14. Information :
  - a) MDDELCC Déclaration Programme Environnement-Plage
  - b) Remerciement Club de l'Âge d'Or
  - c) Corporation des parcs industriels / Prix créateurs d'emplois du Québec
  - d) Procès-verbal de la MRC du 10 mai 2017
  - e) Remerciement : M. Yves Landry pour le dons de cylindre de portes
- 15. Correspondance
- 16. Période de question

### **RÉSOLUTION 2017-135**

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la session ordinaire du 5 juin 2017.

### **RÉSOLUTION 2017-136**

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes de juin 2017 de la liste en annexe :

Du chèque 54929 au chèque 55074 inclusivement, le total est: 194 101.39\$  
Le fonds de roulement est de :..... 600 000.00\$  
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2017 est de : ... 600 000,00\$  
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

**LE CONSEILLER, M. JEAN-LOUIS TINANT, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE UN RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 53, 114, 53-2 ET 53-3, ET EN ÉTABLISSANT UN NOUVEAU RÈGLEMENT AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE NOUVELLE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE EXISTANTE RELATIVE A LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE SAINT-REMI.**

### **RÉSOLUTION 2017-137**

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit accepté et adopté le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme qui a siégé le 3 juillet 2017 à 19 :00 pour une demande en regard du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'implantation d'une enseigne publicitaire au 103, chemin Pleasant Valley Sud.

### **RÉSOLUTION 2017-138**

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisée, au 103, chemin Pleasant Valley Sud, l'implantation d'une enseigne publicitaire, considérant que cette demande a eu un avis favorable de la part du comité consultatif d'urbanisme qui s'est réuni le 3 juillet 2017 et que l'officier responsable à l'émission des permis et certificats soit autorisé à émettre le permis.

### **RÉSOLUTION 2017-139**

**CONSIDÉRANT** que le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

**CONSIDÉRANT** que le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

**CONSIDÉRANT** que l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

**CONSIDÉRANT** que TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

**CONSIDÉRANT** que TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

**CONSIDÉRANT** que l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

**CONSIDÉRANT** que le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

**CONSIDÉRANT** que le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

**CONSIDÉRANT** que les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

**Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité :**

**DE S'OPPOSER** au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :

- Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

**DE S'OPPOSER** au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

**D'EXIGER** la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.

### RÉSOLUTION 2017-140

**ATTENDU QU'** un appel d'offre a été publié sur SEAO pour la fourniture d'un camion « Unité d'urgence »;

**ATTENDU QUE** Aréo-feu a été le seul soumissionnaire à avoir déposé une soumission;

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit mandaté Aréo-feu à fournir le camion « Unité d'urgence » neuf tel que soumis, au coût de 399 875.00\$, taxes en sus, soit 459 756.28\$ incluant les taxes.

### RÉSOLUTION 2017-141

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que le paiement du camion « Unité d'urgence » soit possible en appropriant un montant de 175 000.\$ du Fonds de roulement et que ce montant sera remboursable à raison de 35 000.00\$ pour les 5 prochaines années.

### RÉSOLUTION 2017-142

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit adopté le Plan de Mise en Œuvre de la 4e année du schéma de couverture de risque incendie tel que présenté au Rapport de la MRC.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS TENUE LE 28 JUIN 2017 À 14H05, EN LIEN AVEC LES TRAVAUX DE « FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES POUR 2017 » :**

Ouverture effectuée par M. Daniel Striletsky, directeur général et secrétaire-trésorier devant deux (2) témoins :

Mmes Jacqueline Paul et Jocelyne Blanchet, adjointe.

| Compagnies               | Montant                    |
|--------------------------|----------------------------|
| Pavages Christian Martin | 10 002.83\$ Taxes incluses |
| André Paris Inc.         | 7 820.14\$ Taxes incluses  |

### RÉSOLUTION 2017-143

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit mandaté le plus bas soumissionnaire conforme, André Paris Inc., pour l'exécution des deux coupes de foin le long des chemins de la Municipalité aux conditions prévues à la soumission reçue le 28 juin 2017 au coût de 7 820.14\$ incluant les taxes et que les travaux soient exécutés sous la surveillance de M. Normand Faille, responsable de la voirie.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

### RÉSOLUTION 2017-144

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient demandées des soumissions pour la fourniture d'un véhicule utilitaire/tracteur neuf pour l'entretien du parc régional et que la demande de soumissions soit faite sur SEAO.

### RÉSOLUTION 2017-145

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le rapport de la soirée des finissants du 16 juin 2017 et qu'un remerciement spécial soit fait à Madame Stéphanie Leblanc qui en fut le maître d'œuvre.

### RÉSOLUTION 2017-146

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit émis un don à la municipalité de Lanoraie pour la gestion et les interventions auprès des intervenants concernés relativement au Règlement pour la protection de l'eau potable au montant de 100\$.

### RÉSOLUTION 2017-147

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité qu'une demande soit acheminée au Ministère des Transports du Québec pour une négociation en vue d'acquérir le terrain du côté nord / est de l'intersection de la montée Dupuis et du rang Saint-Claude.

Ouverture de la période des questions par le président

- Intervention de Mme McDermott concernant le fauchage des abords de route;
- Intervention de Mme Gamache concernant la piste cyclable et les travaux effectués le mois dernier dans le fossé devant le 103, rang St-André.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 3 juillet 2017.

M. Robert Duteau  
Maire

M. Daniel Striletsky  
Directeur-général, secrétaire-trésorier